

DROIT À L'INFORMATION



« La vérité ne porte jamais préjudice à une juste cause. »

- Mahatma Gandhi

« Ce n'est qu'en faisant du droit d'accès un droit et un principe fondamental — comme le respect de nos langues officielles qui est ancré dans notre société — que le Canada réaffirmera son leadership quant à un gouvernement ouvert et transparent qui est un exemple pour tous les pays démocratiques. »

- Commissaire à l'information, Caroline Maynard – février 2018

10 Principes de base sur le droit de l'accès à l'information annoncé par la *Open Justice Society Initiative* en 2006.

40 Pays célèbrent maintenant la journée du droit à l'information.



100 Pays avec des lois sur le droit à l'information.



60 Organismes non gouvernementaux célèbrent aussi la Journée du droit à l'information.

1766

La Suède devient le premier pays au monde à adopter des règles sur le droit à l'information.

1977

La Nouvelle-Écosse devient la première province canadienne à adopter sa propre loi sur l'accès à l'information.

1983

Entrée en vigueur de la *Loi sur l'accès à l'information* fédérale.

2002

La Journée du droit à l'information est établie à Sofia, en Bulgarie.

2006

Première célébration de la Semaine du droit à l'information au Canada.

2011

Partenariat pour un gouvernement transparent.

2019

La *Loi sur l'accès à l'information* fédérale a été modifiée par le Parlement, notamment pour donner des pouvoirs d'ordonnance à la Commissaire.